

Lors de la première réunion de présentation du projet aux CSE Central et Local, la Direction a mis en avant les bénéfices économiques du regroupement des activités normandes. Pour **FO**, il existe effectivement une logique industrielle et économique à ce projet et nous nous félicitons que la Normandie ait été retenue pour accueillir un investissement industriel d'une telle ampleur.

Pour autant, **FO** ne se laissera pas aveugler par une lecture exclusivement économique du dossier. Nous refusons que la signature des futurs accords soit présentée comme une contrepartie préalable indispensable au lancement du projet ou à l'acquisition du terrain.

Derrière les perspectives industrielles affichées se cachent également des enjeux sociaux majeurs : évolution des emplois, transformation des métiers, mobilités géographiques, temps de travail, formation, recrutements et conditions de travail. Autant de sujets qui nécessiteront une vigilance constante afin que les intérêts des salariés soient pleinement pris en compte tout au long du projet.

Un projet industriel ambitieux ne pourra réussir durablement que si les femmes et les hommes qui le feront vivre y trouvent eux aussi leur compte.

Deux négociations au cœur du projet

L'Accord de Performance Collective (APC)

L'APC doit redéfinir les règles relatives au temps de travail (horaires), à l'organisation de travail (journée, 2X8, nuit et SD) et à la flexibilité (modulations).

Les conséquences pour les salariés ne seraient donc pas qu'un simple changement de lieu de travail. Pour de nombreux salariés, cela pourrait signifier davantage de kilomètres à parcourir, des temps de trajet allongés, des contraintes familiales supplémentaires (crèche, garde d'enfants, proches aidants) et une augmentation des frais de déplacements (tous moyens de transport)

FO sera particulièrement vigilant sur les engagements autour de **V.I.E.** :

- **Volumes** : engagement de la Direction sur des charges durables pour pérenniser le site.
- **Investissements** : engagement de la Direction à maintenir des process performants.
- **Emplois** : engagement de la Direction à maintenir les compétences dans tous les métiers.

FO continuera à défendre les acquis sociaux obtenus à travers les accords signés en cours, à obtenir des compensations à hauteur des nouvelles contraintes de travail et de vie, à s'assurer de bonnes conditions de travail futures avec l'implication des membres de la CSCCT de chaque site.

La GEPP : préparer l'avenir ? Mais sans laisser personne de côté !

La négociation GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) doit permettre d'anticiper les évolutions des emplois et des compétences liées au regroupement des sites à Évreux. Elle prévoit notamment des dispositifs de formation, de mobilité, de congé mobilité et d'accompagnement des fins de carrière.

La Direction indique également vouloir maintenir durablement l'emploi en Normandie et annonce un remplacement des départs à hauteur de 1 pour 1 en production et 1 pour 2 dans les structures.

FO prendra ses responsabilités

FO analysera chaque proposition et chaque accord à l'aune d'un seul critère : **l'intérêt des salariés**. Nous soutiendrons les mesures qui permettront de préserver l'emploi, de développer les compétences et d'assurer l'avenir industriel de notre région. En revanche, nous nous opposerons à toute disposition qui ferait peser l'effort de cette transformation principalement sur les salariés.

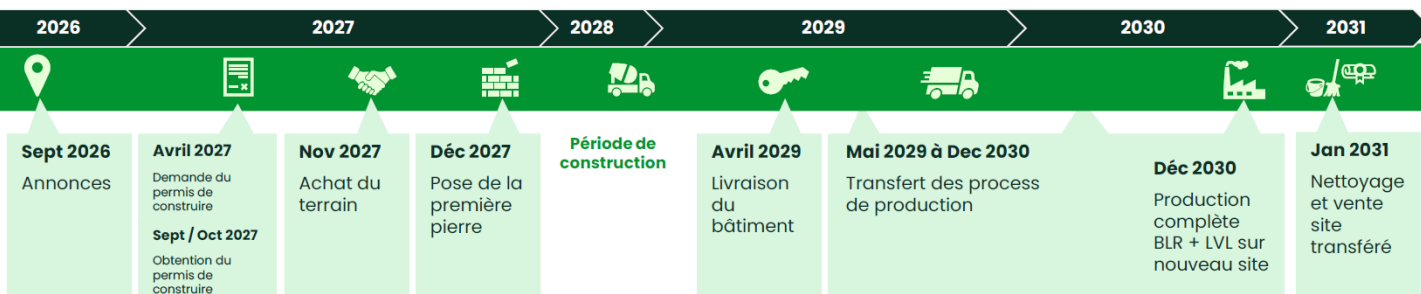
Pour **FO, notre feuille de route est simple :**

Chaque contrainte supplémentaire devra être compensée, chaque situation individuelle devra être prise en considération et chaque salarié devra être respecté.



Calendrier industriel prévisionnel

De l'annonce
à l'inauguration



- Une équipe industrielle dédiée intégrant les équipes locales assurera la préparation et le suivi des transferts
- Un groupe de travail en conduite du changement s'assurera de la bonne intégration des équipes tout au long de cette transformation
- Les partenaires sociaux seront impliqués, informés et consultés tout au long du projet

Nov 2029 à Nov 2030
Transfert des labos et bureaux STIE

2 outils pour 1 objectif = maintenir le niveau d'emploi en Normandie

